

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax**  
**Province de Québec**  
**Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 14 novembre 2017, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents: Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Christian Daigle et Laurence Andrée Lavigne, conseillers et conseillères, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Martine Bernier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

154-11-17  
Ordre du jour

Il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

155-11-17  
Procès-verbal  
17 octobre

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017 tel que rédigé.

ADOPTÉ

156-11-17  
Comptes  
municipaux

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	15 396,82 \$
Compte à payer :	<u>451 661,79 \$</u>
Total des paiements	467 058,61 \$

ADOPTÉ

Déclarations  
intérêts conseil

Dépôt par la secrétaire-trésorière des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Le conseil en prend acte.

Rapport  
budgétaire

Dépôt par la secrétaire-trésorière d'un rapport budgétaire comparatif pour les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 31 octobre 2017 et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante.

157-11-17  
Nomination  
substitut séances  
MRC

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer Manon Lambert comme substitut de madame Marie-Claude Chouinard, mairesse aux séances de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

158-11-17  
Acceptation  
soumission  
diesel

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour l'achat d'une quantité estimée de 15 000 litres de diesel, faite le 25 octobre 2017 à 10h au bureau municipal;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de:

<u>Soumissions reçues:</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Pétroles R. Turmel	16 763,36\$
Philippe Gosselin & Ass. Ltée	16 340,83\$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Philippe Gosselin & Ass. Ltée s'avère la plus avantageuse et conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Philippe Gosselin & Ass. Ltée pour la fourniture d'essence diesel, pour la période du 3 décembre 2017 au 1<sup>er</sup> décembre 2018, selon une marge de profit du fournisseur de 0,0105 \$/litre conformément à la soumission reçue.

ADOPTÉ

159-11-17  
Dons et  
commandites

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax effectue les dons et commandites suivants, tel que mentionné dans la politique adoptée le 10 février 2015 :

400 \$ à l'école Marie-Immaculée pour les activités des élèves. (p.c. 02-11000-970)

500 \$ au comité Casa Sophia pour l'activité Fête de Noël des enfants. (p.c. 02-70150-970)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ces dons et commandites.

ADOPTÉ

160-11-17  
Entente  
archiviste MRC

CONSIDÉRANT que la MRC de L'Érable offre les services d'une archiviste à un prix avantageux;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de ces services pour la gestion des documents papier et électronique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Marie-Claude Chouinard, mairesse, à signer l'entente avec la MRC de L'Érable pour une durée d'un an, pour les services d'une archiviste à raison d'un nombre d'heures estimé de 45 heures par année. Seul le nombre d'heures réellement utilisé sera facturé. (p.c. 02-13000-411)

ADOPTÉ

161-11-17  
Entente L'Érable  
Tourisme et  
Culture

Il est proposé par Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité de conclure une entente de partenariat avec L'Érable Tourisme et Culture pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la cotisation annuelle de 185\$ plus taxes. (p.c. 02-11000-494)

ADOPTÉ

162-11-17  
Partenaires 12-18  
Érable

Il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité de renouveler la participation financière de la municipalité pour les services offerts par Partenaires 12-18 Érable pour l'année 2018 et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la contribution de 1 402,80\$. (p.c. 02-11000-494)

ADOPTÉ

163-11-17  
Adhésion S.P.A.A.

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente avec la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 au coût de 2 \$ par habitant, pour un montant total de 1 336\$ et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement.

ADOPTÉ

164-11-17  
Formation des  
élus

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder aux inscriptions des élus pour les formations suivantes :

Laurence Andrée Lavigne et de Christian Daigle, conseiller(ère) à la formation sur le rôle et responsabilités des élus organisée par la MRC de L'Érable, le 27 janvier 2018 au coût maximal de 250\$ par personne;

Christian Daigle, conseiller à la formation sur le comportement éthique offerte en ligne par la FQM au coût de 325\$ plus taxes;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des frais d'inscriptions ainsi que le remboursement des dépenses afférentes. (p.c. 02-11000-310)

ADOPTÉ

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Manon Lambert, conseiller, qu'à une séance subséquente, il présentera ou fera présenter un projet de règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2018.

165-11-17  
Levée de  
la séance

Il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 h 54.

ADOPTÉ

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Chouinard  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Martine Bernier, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière